http://clg-antoine-meillet-chateaumeillant.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article3881



Voyage en Italie - Rappel des échéances

- Sorties et voyages - Voyage en Italie -



Date de mise en ligne : mercredi 10 janvier 2018

Copyright © COLLEGE ANTOINE MEILLET - Tous droits réservés

Voyage en Italie - Rappel des échéances

1. Échéancier des paiements

-1° versement: le 10 novembre 2017

-2° versement : le 10 décembre 2017

-3° et dernier versement : le 10 janvier 2018

2. Les documents à fournir au secrétariat vers le 30 janvier

- Photocopie de la carte d'identité : assurez-vous qu'elle soit valide au moment du départ
- Carte européenne d'assurance maladie : à demander auprès de votre caisse d'assurance maladie
- Assurance scolaire
- <u>Assurance rapatriement</u>: à demander auprès de son assurance (elle peut-être contenue dans vos contrats habitation, responsabilité civile, assurance scolaire... ou doit être souscrite en supplément pour la durée du séjour)
- <u>Autorisation de sortie du territoire</u> : document distribué aux élèves + <u>photocopie de la carte d'identité d'un des parents</u> + <u>photocopie du livret de famille</u>.

Une date de réunion vous sera communiquée ultérieurement.

Nous remercions sincèrement les parents et les enfants qui se sont investis dans la réalisation des gâteaux pour le marché de Noël.